

**AGENCE POUR LA SECURITE DE LA NAVIGATION AERIENNE EN AFRIQUE
ET MADAGASCAR (ASECNA)**

REPRESENTATION EN GUINEE EQUATORIALE

Date: 07 /03/ 2024

AOI N°2024/ 0001 /ASECNA/DGRP/GE/IRE

1. L'ASECNA a prévu dans le cadre de l'exécution de son budget *d'Investissement* ¹ des crédits, afin de financer l'acquisition des matériels informatiques pour les besoins de sa Représentation de l'ASECNA en Guinée Equatoriale
 2. **Le marché est un Lot unique : acquisition de matériels informatique pour les besoins de la Représentation de l'ASECNA en Guinée Equatoriale AEROPORT INTERNATIONAL DE MALABO** et a l'intention d'utiliser une partie de ces crédits pour effectuer des paiements au titre dudit Marché.
 3. L'ASECNA invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les personnes physiques ou morales intéressées à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la fourniture des matériels informatiques à la Représentation de l'ASECNA en Guinée Equatoriale pour le site de Malabo.
 4. Les personnes physiques ou morales intéressées peuvent prendre connaissance du dossier d'appel d'offres et/ou à le retirer **auprès du Secrétariat de la Représentation de l'ASECNA en Guinée Equatoriale sis à l'aéroport international de Malabo.**
 5. Des informations supplémentaires et l'examen du dossier d'Appel d'Offres peuvent être faits auprès du Chargé de la Maintenance IRE-I au Bloc Technique de la Représentation de l'ASECNA en Guinée Equatoriale sise à l'aéroport international de Malabo.
 6. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être acheté par les personnes physiques ou morales intéressées à partir du **08 Mars 2024 à 0900 heures** à la Paierie **de l'ASECNA en Guinée Equatoriale sise à l'aéroport international de Malabo, BP 416 Malabo et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) FCFA. Le paiement sera fait par dépôt dans le compte de l'ASECNA à la SGBGE. Le versement sera confirmé à la Paierie. Une quittance sera délivrée en conséquence.** Le Dossier d'Appel d'Offres sera remis en mains propres au soumissionnaire ou à son représentant désigné.
 7. La Règlementation des Marchés de Toute Nature passés par l'ASECNA, les clauses des Instructions aux Soumissionnaires et celles du Cahier des Clauses Administratives Générales sont les clauses du Dossier d'Appel d'Offres pour la Passation des Marchés de Fournitures, publié par l'ASECNA.
-

8. Toutes les offres doivent être déposées au Secrétariat du Représentant de l'ASECNA en Guinée Equatoriale BP 416 Aéroport International de Malabo, au plus tard le **08 Avril 2024 à 12 heures précises, heure locale** et être accompagnées d'une garantie d'offre ou de soumission d'un montant au moins égal à **2%** du montant de l'offre.
9. Les offres demeureront valides pour une durée de 180 jours à partir de la date d'ouverture des plis fixée au 08 Avril 2024.
10. Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 08 Avril 2024 à 13 heures précises, heure locale dans la salle de réunion du bloc technique de l'ASECNA, sise Aéroport International de Malabo.
11. Les soumissionnaires doivent prendre toutes les dispositions requises pour que leur offre soit reçue à l'adresse et avant la date indiquée ci-dessus. Toute offre déposée à tout autre endroit à l'ASECNA, se fera aux risques du soumissionnaire et ne sera pas prise en compte. Toute offre reçue après l'heure de clôture ou la date limite de dépôt indiquée ci-dessus ne sera pas examinée et sera retournée au soumissionnaire sans être ouverte. Les soumissionnaires sont informés qu'aucune offre présentée par télécopie ou de manière électronique ne pourra être acceptée.

**Le Représentant de l'ASECNA
Auprès de la Guinée Equatoriale**



Leandro MIKO ANGUE